|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Logo  Description automatically generated** | **Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT)****28ème réunion, virtuelle, 24-28 mai 2021** | A close up of a sign  Description automatically generated |
|  |  |
|  | **Document** **TDAG-2****1/11-F** |
|  | **13 avril 2021** |
|  | **Original:** **anglais** |
| Directrice du Bureau de développement des télécommunications |
| Projets de l'UIT-D |
|  |
| **Résumé:**L'Union internationale des télécommunications a une double responsabilité en tant qu'institution spécialisée de l'Organisation des Nations Unies et agent d'exécution. L'une des fonctions essentielles du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D) consiste à s'acquitter de cette double responsabilité de l'Union pour la mise en œuvre de projets dans le cadre du système des Nations Unies pour le développement ou d'autres arrangements de financement, afin de faciliter et d'améliorer le développement des télécommunications en offrant, organisant et coordonnant les activités de coopération et d'assistance techniques.Le présent document donne un aperçu général des travaux menés par le Bureau de développement des télécommunications en ce qui concerne la conception et la mise en œuvre de projets dans les six régions définies par l'UIT-D, à savoir la région Afrique, la région Amériques, la région des États arabes, la région Asie-Pacifique, la région de la CEI (Communauté des États indépendants) et la région Europe, ainsi qu'à l'échelle multirégionale.**Suite à donner:**Le GCDT est invité à prendre note du présent document et à fournir les indications qu'il jugera utiles.**Références:**Résolutions 17 et 52 (Rév.Buenos Aires, 2017) de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) et Résolution 157 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires. |

# 1 Introduction

Conformément aux Résolutions 17 et 52 (Rév.Buenos Aires, 2017) de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) et à la Résolution 157 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires, le Bureau de développement des télécommunications (BDT) de l'UIT s'acquitte de la responsabilité de l'Union pour mettre en œuvre des projets dans le cadre du système de développement des Nations Unies ou d'autres arrangements de financement, afin de faciliter et d'améliorer le développement des télécommunications/technologies de l'information et de la communication, en offrant, organisant et coordonnant les activités de coopération et d'assistance techniques.

Les projets du BDT sont fondés sur la demande, centrés sur les personnes et axés sur la conception de solutions numériques en vue d'appuyer la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Depuis 2007, le BDT a mis en œuvre 315 projets à petite, moyenne ou grande échelle aux niveaux national, régional, interrégional et mondial, dont ont pu bénéficier environ 150 pays en développement ou pays les moins avancés[[1]](#footnote-1).

# 2 Portefeuille de projets de l'UIT: projets en cours

## 2.1 Vue d'ensemble et répartition régionale

Au 31 décembre 2020, le portefeuille de projets de l'UIT comprenait 75 projets en cours, dont le montant s'élève à 86,1 millions CHF, avec le reste des fonds engagés et un solde de fonds non engagés de 24,0 millions CHF. La Figure 1 illustre la répartition générale de ces projets par région et donne une vue d'ensemble des fonds qui leur sont alloués.

Figure 1 – Vue d'ensemble des projets de l'UIT en cours, par région
(en milliers CHF)

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Région | Nombre de projets | Financement externe | Financement | Financement | Total | Solde des fonds au 31/12/20 | Solde en % |
| Fonds pour le développement des TIC | Plan opérationnel | Financement |
| Afrique | 13 | 7 554,6 | 538,8 | 407,5 | 8 634,2 | 5 925,9 | 69% |
| Amériques | 11 | 40 023,2 | 111,2 | 240,8 | 40 375,2 | 5 190,8 | 13% |
| États arabes | 11 | 5 183,1 | 668,2 | 209,1 | 6 060,4 | 1 755,2 | 29% |
| Asie-Pacifique | 6 | 3 833,0 |  | 222,0 | 4 257,5 | 4 105,6 | 96% |
| CEI | 4 | 409,3 |  | 340,2 | 749,5 | 187,7 | 25% |
| Europe | 3 | 3 803,7 |  | 304,3 | 4 108,1 | 2 756,9 | 67% |
| Plusieurs régions | 27 | 13 720,5 | 3 208,1 | 2 376,9 | 21 879,6 | 4 106,9 | 19% |
| **Total** | **75** | **74 527,5** | **4 526,4** | **4 100,7** | **86 064,5** | **24 028,9** | **28%** |

## 2.2 Augmentation du nombre de nouveaux projets signés en 2020 grâce à l'établissement de nouveaux partenariats

Au total, 24 nouveaux projets, d'un montant de 14,9 millions CHF, ont été élaborés et signés en 2020, ce qui représente le plus grand nombre de projets signés depuis 2010 (voir la Figure 2). Ces projets ont été signés en partenariat avec d'autres organisations, telles que des organismes publics nationaux, des entités de coopération bilatérale, des organismes à but non lucratif, des entités du secteur privé et des institutions du système des Nations Unies. Ce résultat est le fruit des synergies stratégiques entre le service des relations avec les membres de la Division de mobilisation des ressources et des partenariats et la Division de l'appui aux projets au sein du Département des partenariats pour le développement numérique du BDT[[2]](#footnote-2).

Figure 2 – Nouveaux projets signés au cours de la période 2010-2020

La diversité des partenaires qui participent à la conception et à la mise en œuvre des projets de télécommunication/TIC de l'UIT témoigne clairement du fait qu'il est admis que le BDT joue un rôle de chef de file et constitue une instance neutre. Il s'agit là d'une évolution positive en ce sens qu'elle contribue au processus continu de restructuration du BDT pour qu'il soit en adéquation avec sa mission, ce qui est essentiel pour relever les défis, toujours plus nombreux, que posent la connectivité et le déploiement de solutions numériques à l'échelle mondiale – défis qui dépassent les capacités d'une seule organisation.

Voici quelques exemples d'initiatives dans ce sens:

– Initiative Giga[[3]](#footnote-3) (menée conjointement par l'UIT et l'UNICEF afin de connecter chaque école à l'Internet).

– Initiative sur les Centres pour la transformation numérique[[4]](#footnote-4) (financée conjointement par l'UIT et NORAD, afin de créer un réseau mondial de centres dont l'objectif principal est de renforcer les compétences numériques aux niveaux élémentaire et intermédiaire).

– Initiative Connect2Recover[[5]](#footnote-5) (initiative mondiale financée conjointement par le Ministère des affaires intérieures et des communications du Japon (MIC) et le Centre d'aide humanitaire et de secours du Roi Salman d'Arabie saoudite, qui vise à renforcer l'infrastructure et les écosystèmes numériques des pays bénéficiaires afin de leur donner les moyens de soutenir les efforts de rétablissement après la pandémie de COVID-19, et de renforcer l'état de préparation à la "nouvelle normalité" et aux pandémies qui pourraient survenir à l'avenir).

Il ressort de ces projets, ainsi que d'autres projets de l'UIT, que grâce aux partenariats, l'Union peut obtenir davantage de résultats et renforcer l'appui qu'elle fournit aux membres de l'UIT afin de promouvoir le développement du numérique.

## 2.3 Projets signés au premier trimestre de 2021

Les travaux intenses destinés à attirer de nouveaux partenaires se sont poursuivis au cours du premier trimestre de 2021, durant lequel le BDT a signé 11 projets d'un montant de l'ordre de 5,5 millions CHF. Huit autres projets, d'un montant de 4,3 millions CHF, devraient être signés au deuxième trimestre de 2021. Tous ces projets sont de nature multirégionale, régionale ou nationale. La liste des accords concernant ces projets est disponible dans le Document [TDAG‑21/INF/2](https://www.itu.int/md/D18-TDAG28-INF-0002/en).

# 3 Sources de financement des projets en cours de l'UIT

Les projets de l'UIT sont financés pour l'essentiel grâce à des ressources extrabudgétaires. Ils bénéficient de sources de financement de quatre types: fonds d'affectation spéciale, Fonds pour le développement des TIC (FDTIC)[[6]](#footnote-6), contributions volontaires et budget ordinaire de l'UIT[[7]](#footnote-7). Comme indiqué dans le budget actuel prévu pour la mise en œuvre des projets au 31 décembre 2021, environ 90% des financements proviennent de fonds d'affectation spéciale, 5% du Fonds FDTIC et 5% du Plan opérationnel du BDT (voir la Figure 3).

Figure 3 – Sources de financement des projets de l'UIT (projets en cours)

Fonds d'affectation spéciale

Fonds FDTIC

Plan opérationnel

## 3.1 Fonds alloués par le Conseil pour la mise en œuvre des initiatives régionales de la CMDT‑17

Pour financer les projets relatifs à la mise en œuvre des initiatives régionales de la CMDT-17, le Conseil de l'UIT a alloué, à sa session de 2018, 2 millions CHF pour la période 2018-2019 au titre du plan opérationnel pour 2017 et inscrit un montant de 3 millions CHF pour l'exercice 2020-2021 dans le Plan financier pour la période 2020-2023.En principe, ces fonds sont octroyés comme capital de démarrage, généralement à hauteur de 50% du coût total d'un projet de développement, pour inciter les partenaires potentiels à contribuer financièrement à la mise en œuvre des initiatives régionales.

À la date d'élaboration du présent rapport, 26 projets au total avaient déjà été signés grâce aux fonds alloués par le Conseil pour la mise en œuvre des initiatives régionales de la CMDT-17. Ces projets représentent un portefeuille de 10,9 millions CHF (y compris les contributions en nature), la contribution de l'UIT s'établissant à 3,4 millions CHF. La dernière série de huit projets, qui seront financés au titre des fonds restants alloués par le Conseil, devraient être signés au deuxième trimestre de 2021.

# 4 Mesures prises pour renforcer les pratiques de gestion des projets à l'UIT

Ces douze derniers mois, le BDT a continué de renforcer les pratiques de gestion des projets pour tous les projets de l'UIT, en organisant un large éventail d'activités destinées à consolider la gouvernance des projets de l'UIT, en renforçant les capacités des responsables de projets de l'UIT, en normalisant les pratiques de gestion des projets à l'échelle de l'UIT, et en consolidant les activités de suivi et d'évaluation des projets. Ces activités sont les suivantes:

*–* ***Création du Comité directeur des projets du BDT****:* créé par la Directrice du BDT en novembre 2020, le Comité directeur des projets du BDT a pour mandat d'examiner et d'évaluer la viabilité et l'utilité des propositions de projet avant qu'elles deviennent des projets; d'examiner et d'approuver les projets avant qu'ils soient approuvés par les partenaires, de participer, conformément au processus officiel d'évaluation des projets, aux réunions présentielles trimestrielles d'évaluation des projets avec les équipes de gestion des projets concernés et de superviser la mise en œuvre et la clôture des projets en cas de problème. Le mandat du Comité directeur des projets et sa composition figurent dans l'**Annexe 1**. Le Comité directeur des projets est un mécanisme de surveillance

 indépendant des pratiques officielles de gestion de projets, qui inclut les questions de gouvernance ainsi que l'établissement de rapports, le suivi et l'évaluation, tels que définis dans le Manuel de l'UIT sur la gestion de projets.

*–* ***Adoption et mise en œuvre du nouveau Manuel de l'UIT sur la gestion de projets****:* Lancé en juillet 2020, le nouveau Manuel de l'UIT sur la gestion de projets a été élaboré compte tenu des bonnes pratiques suivies au niveau international en matière de gestion de projets, ainsi que des données d'expérience recueillies par les responsables de projets de l'UIT dans la mise en œuvre de projets en faveur du développement du numérique. Les principes établis dans le Manuel ont un caractère obligatoire pour tous les responsables de projets de l'UIT. Le Manuel est utilisé en tant que document de référence.

*–* ***Renforcement de la gouvernance des projets****:*La gouvernance des projets a également été renforcée au niveau des projets; à cette fin, des diagrammes RACI ont été établis et il a été fait appel à des sponsors pour les projets et, s'il y a lieu, à des comités directeurs pour tous les projets de l'UIT. Le renforcement de la gouvernance des projets est un pilier essentiel du nouveau Manuel de l'UIT sur la gestion de projets.

*–* ***Programme de certification en matière de gestion des projets****:* En 2020, l'UIT a poursuivi son programme de certification en matière de gestion des projets qui avait débuté en 2019. Au terme du second programme, un total de 75 fonctionnaires du BDT avaient obtenu une certification relative à la méthodologie de formation des professionnels de la gestion de projets au service du développement (PMD Pro). Le programme se poursuivra en 2021, avec le lancement d'un nouveau Réseau de responsables de projets à l'UIT et l'organisation d'un programme de formation des formateurs.

*–* ***Renforcement du suivi des projets****:*Tous les projets de l'UIT font l'objet d'un suivi trimestriel effectué par la Division de l'appui aux projets. Les résultats de ce travail de suivi sont communiqués à l'ensemble de la direction de l'UIT et à tous les responsables de projets dans le rapport d'évaluation trimestrielle, rapport interactif qui a été entièrement remanié afin de pouvoir évaluer rapidement l'état d'avancement de la mise en œuvre de chaque projet. Ce rapport permet de recenser les projets susceptibles de différer du programme de travail initial et pour lesquels une assistance spéciale pourra être nécessaire afin de les remettre sur la bonne voie.

*–* ***Évaluations des projets après la mise en œuvre****:* Le BDT a mené des évaluations après la mise en œuvre de plusieurs projets de l'UIT. Ces évaluations ont pour but d'examiner les indicateurs fondamentaux de performance permettant d'évaluer les résultats, l'efficience et l'efficacité de la mise en œuvre des projets, ainsi que l'incidence des résultats obtenus, à partir des principes de la gestion axée sur les résultats. La conclusion de chaque examen est fondée sur une analyse objective des résultats obtenus, ainsi que sur les enseignements tirés susceptibles de contribuer à l'amélioration de la conception et de la mise en œuvre des projets futurs de l'UIT. Les résultats sont consignés dans les rapports d'évaluation, dont certains sont publiés sur le [site web des projets du BDT](https://www.itu.int/en/ITU-D/Projects/Pages/Implementation-Reviews.aspx).

#

# 5 Conclusions

1) Le BDT dispose d'une longue expérience en matière d'exécution de projets au profit des pays en développement et, dans certains cas, des pays développés. Toutefois, dans la mesure où le secteur des TIC connaît des mutations, le BDT évolue lui aussi et s'engage à adapter ses processus, à exploiter de nouvelles possibilités et à résoudre efficacement les problèmes qui se posent en ce qui concerne l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de projets.

2) La mise en œuvre des projets a prouvé son efficacité pour répondre aux besoins particuliers des États Membres de l'UIT et constitue un excellent mécanisme pour produire des résultats concrets.

3) Les projets du BDT constituent également un outil efficace pour mettre en œuvre les initiatives régionales, qui ont été définies par les États Membres comme étant des domaines prioritaires pour certaines régions.

4) Le BDT ne cesse d'innover pour donner suite aux perspectives ouvertes par les projets et répondre aux difficultés rencontrées, en améliorant sa fonction d'exécution de projets, les processus et les rapports, dans un souci de responsabilité, d'efficacité et d'efficience au service de la mise en œuvre des projets.

5) Les trois stratégies adoptées récemment concernant les relations avec les Membres de l'UIT-D, l'établissement de partenariats et la mobilisation des ressources à l'UIT-D, ainsi que la gestion des projets, ont contribué à régler les problèmes en suspens dans un esprit de collaboration et à créer des synergies, ce qui permet de mener une action concertée en vue d'apporter une contribution utile sur le terrain dans l'intérêt des membres, tout en instaurant une collaboration avec les parties prenantes internes et externes de l'UIT.

6) Pour en savoir plus sur les projets mis en œuvre par l'UIT, veuillez consulter: [http://www.itu.int/en/ITU-D/Projects/](https://www.itu.int/fr/ITU-D/Projects/Pages/default.aspx).

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. *Un aperçu du portefeuille de projets de l'UIT est disponible à l'adresse* [*www.itu.int/en/ITU-D/Projects/*](https://www.itu.int/fr/ITU-D/Projects/Pages/default.aspx). [↑](#footnote-ref-1)
2. *De plus amples informations sur les partenariats et la mobilisation des ressources à l'UIT-D sont disponibles dans les Documents TDAG-21/7-E et INF/2, ainsi que dans le Document 12 du GCDT-21 (Membres du Secteur UIT-D, Associés et établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-D).* [↑](#footnote-ref-2)
3. *De plus amples informations sur l'initiative Giga sont disponibles à l'adresse* [*https:*](https://gigaconnect.org/)*[//gigaconnect.org/](https://gigaconnect.org/).* [↑](#footnote-ref-3)
4. *De plus amples informations sur l'initiative sur les Centres pour la transformation numérique sont disponibles à l'adresse* [*https:*](https://academy.itu.int/main-activities/digital-transformation-centres-initiative)*[//academy.itu.int/main-activities/digital-transformation-centres-initiative](https://academy.itu.int/main-activities/digital-transformation-centres-initiative).* [↑](#footnote-ref-4)
5. *De plus amples informations sur l'initiative Connect2Recover sont disponibles à l'adresse* [*https:*](https://www.itu.int/en/ITU-D/Pages/connect-2-recover.aspx)*[//www.itu.int/en/ITU-D/Pages/connect-2-recover.aspx](https://www.itu.int/en/ITU-D/Pages/connect-2-recover.aspx).* [↑](#footnote-ref-5)
6. *On trouvera des informations supplémentaires sur le Fonds FDTIC dans le Document C21/034, disponible à l'adresse* [*https:*](https://www.itu.int/md/S21-CL-C-0034/en)*[//www.itu.int/md/S21-CL-C-0034/en](https://www.itu.int/md/S21-CL-C-0034/en).* [↑](#footnote-ref-6)
7. *Les ressources prévues dans le Plan opérationnel incluent les fonds alloués par le Conseil pour la mise en œuvre des initiatives régionales approuvées à la CMDT-17.* [↑](#footnote-ref-7)